

COMMUNE DE ROESCHWOOG

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de HAGUENAU-WISSEMBOURG

--oOo--

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du CONSEIL MUNICIPAL du 23 juin 2025 à 20h
à la Mairie de Roeschwoog
Convoqué régulièrement le 19 juin 2025

Membres élus.....: 19	<u>Sous la présidence de LORENTZ Michel, Maire,</u>
Membres en fonction.....: 19	<u>En présence de :</u> BOEHM Roger, HARNIST Pierre, KIEFER
Membres présents: 15	Geneviève, adjoints,
Absent(s) avec procuration(s) : 3	et de BALBIERER Nadia, BRENNER Guillaume, CRIQUI Arthur,
Absent(s): 1	HOCH Marie-Catherine, HOFFARTH Muriel, LIEBGOTT Laurence,
	MARTZLOFF Céline, PETER Raphaël, ROCHE Nicolas, SCHMITT
	Yannick, SCHMITT MOERCKEL Elodie
Quorum: 10	Absent(s) excusé(s) : DUMOULIN Frédéric, HUSEJNI Afrim
	(pouvoir à BOEHM Roger), KOCHER Marilyn (pouvoir à PETER
	Raphaël), MITTELHAEUSER Anne (pouvoir à HOCH Marie-
	Catherine),
	Absent(s) non excusé(s) : /
	Assistait en outre : HOLTZMANN Béatrice, DGS

OBJET: DELIBERATION 2025/06/23 – 09 – NOUVEAU PERISCOLAIRE – POINT D’INFORMATION SUR L’AVANCEMENT DE LA CONSTRUCTION ET AVENANTS AU MARCHE DE TRAVAUX (LOT EQUIPEMENT DE CUISINE) ET AU CONTRAT D’ASSURANCE

Le Maire informe les conseillers sur l’avancement du chantier de construction du périscolaire.

Un ordre de service de reprise de chantier au 5 juin 2025 a été notifié aux entreprises titulaires du marché.

Une réunion de chantier de reprise s’est tenue le 16 juin dernier.

Le planning prévoit le démarrage des interventions sur le chantier à partir du 15 juillet 2025.

Macrolot

Le 5 juin 2025, le CSTB a émis des avis favorables pour la technique de paille défibrée pour les murs et pour les rampants de toiture.

La technique de la paille défibrée dispose donc à présent d’un Atex.

Toutefois, la Société CIBB n’a pour le moment pas encore réceptionné la réponse officielle du CSTB.

Après réception officielle de l’Atex, le contrôleur technique devra émettre un avis

Lot photovoltaïque

La société Planigy ES a indiqué ne pas pouvoir assurer sa mission, car l’installation de panneaux photovoltaïques sur une toiture en zinc est considérée comme une technique non courante. Or, l’entreprise n’est pas assurée pour les techniques non courantes.

Le contrôleur technique avait émis un avis favorable pour cette mise en œuvre.

Lot équipement de cuisine

L’entreprise titulaire du lot n°17, la Société MAINTENANCE EQUIPEMENT ALIMENTAIRE - 152 rue du Maréchal Joffre à 67230 WESTHOUSE -, a été cédée à la Société CHR Alsace située 28 rue des Tuileries à 67460 SOUFFELWEYERSHEIM.

Il y a lieu ainsi de modifier le titulaire du marché par voie d’avenant. L’ensemble des conditions prévues au marché sont maintenues.

Assurances tous risques chantier : Le contrat actuel conclu avec la Société SMACL prenait fin début juin 2025. Une prolongation du contrat d'assurance jusqu'à août 2026 a été demandée. Le coût s'élève à 6 354,84 € HT.

Entendu l'exposé du Maire

Vu la délibération du Conseil municipal du 14 septembre 2023 autorisant le Maire à signer l'ensemble des documents relatifs au marché

Le Conseil municipal,

PREND ACTE des informations données

PREND ACTE de l'avenant au marché du lot n°17 faisant état d'un changement de titulaire sans modification autre des conditions du contrat

PREND ACTE de la prolongation de l'assurance Tous risques chantier pour un coût de 6 354,84 € HT.

Date de publication: **05 AOUT 2025**

Date de transmission à
la Sous-Préfecture.....: **05 AOUT 2025**



Pour extrait conforme,

Le Maire,
Michel LORENTZ

Le Secrétaire de séance,
Roger BOEHM